



Ringlaan 39
1853 - Strombeek-Bever
tel. +32 2 880 88 90
info@aceg.be
www.aceg.be



Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 01/03/2023

Inspecteur: Dylan Hoebeeck

Mentor:

Installateur: Grandin

Étiquette d'identification:

Référence client:

N° TVA:BE 0473 433 145

Marque et type d'appareil de mesure:
Metrel Eurotest ET61557

Numéro de serie: 18460112

Date rapport: 01/03/2023

Adresse de l'installation

Rue Rue Raymond Noël
Numéro 001
Boîte Gauche du 112
Postcode 5170
Commune Bois-De-Villers
Pays Belgique

Propriétaire

Nom
Rue Rue Raymond Noël
Numéro 001
Boîte Gauche du 112
Postcode 5170
Commune Bois-De-Villers
Pays Belgique

Installateur

Nom Grandin
N° TVA BE 0473 433 145
Numéro de téléphone 0476345234
E-mail grandin@skynet.be

Type : maison

EAN : 54

☒ Non communiqué

N° compteur: : 1 SAG3100473516

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Type de contrôle:

Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.4. et 4.2.4.3.

Distributeur: ORES

Tension: 3N400V

Liaison comp / tableau: 10 mm

Protection Max: 40 A

Nombres tableaux: 1

Nombre de circuits: 19

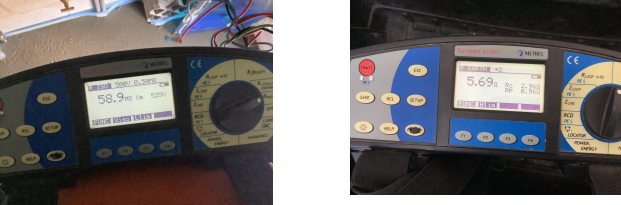
Prise de terre: Boucle

Ri général: 58,9 MΩ

RE: 5,69 Ω

OK

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	IΔt	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	Tous	NA	NA
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	5	NA	NA

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
1	C	25	300mA	4	4
1	C	16		4	2,5
1	C	25		2	4
8	C	20		2	2,5
2	C	16		2	1,5
4	C	20	30mA	2	2,5
1	C	16		2	1,5

Contrôle visuel (général)	OK	Contact direct	OK	Contact indirect	OK
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl			NA
Liaisons équipotentielles	BON	Section des conducteurs	OK		
Continuité	OK	Éclairage / machines	NVT		

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

nota/note 27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.

nota/note 5 L'éclairage n'est pas définitivement installé.

nota/note 9 La salle de bain n'est pas complètement terminée . Baignoire et/ou douche doivent être placés .

nota/note 12: L'installation électrique n'est pas sous tention. Le bon fonctionnement des différentiels n'a pas pu être testé

CONCLUSION

- ☒
L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 1/3/2048
- ☐
Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
- ☒
Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut etre diffusé en copie.

Nombre annexe:

PUBLICATION DU RAPPORT D’INSPECTION

L'inspecteur Dylan Hoebeeck

Signature EMPLOYE:

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

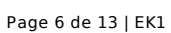
Feuille de route pour une installation qui est conforme:

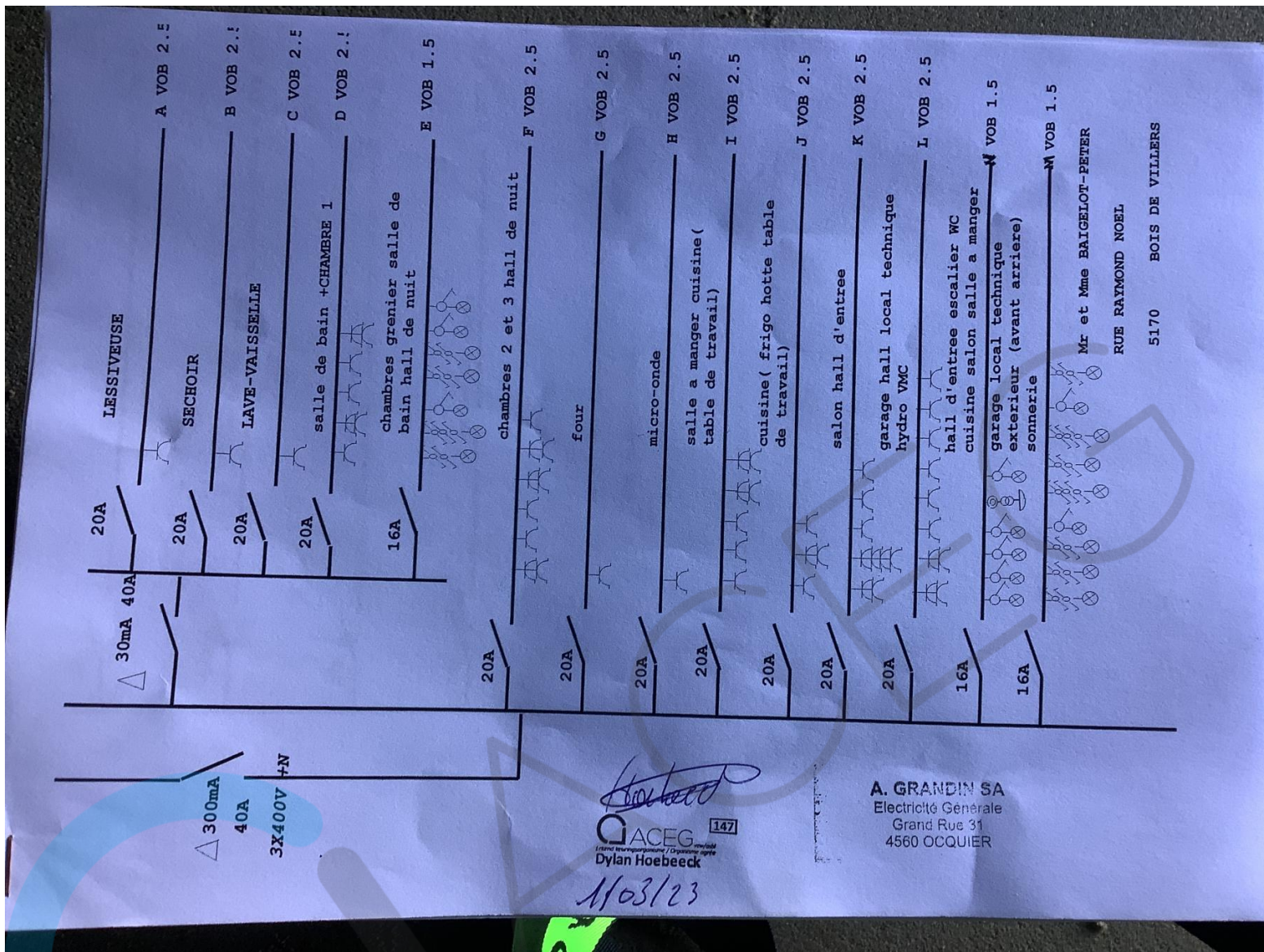
Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 1/3/2048	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.

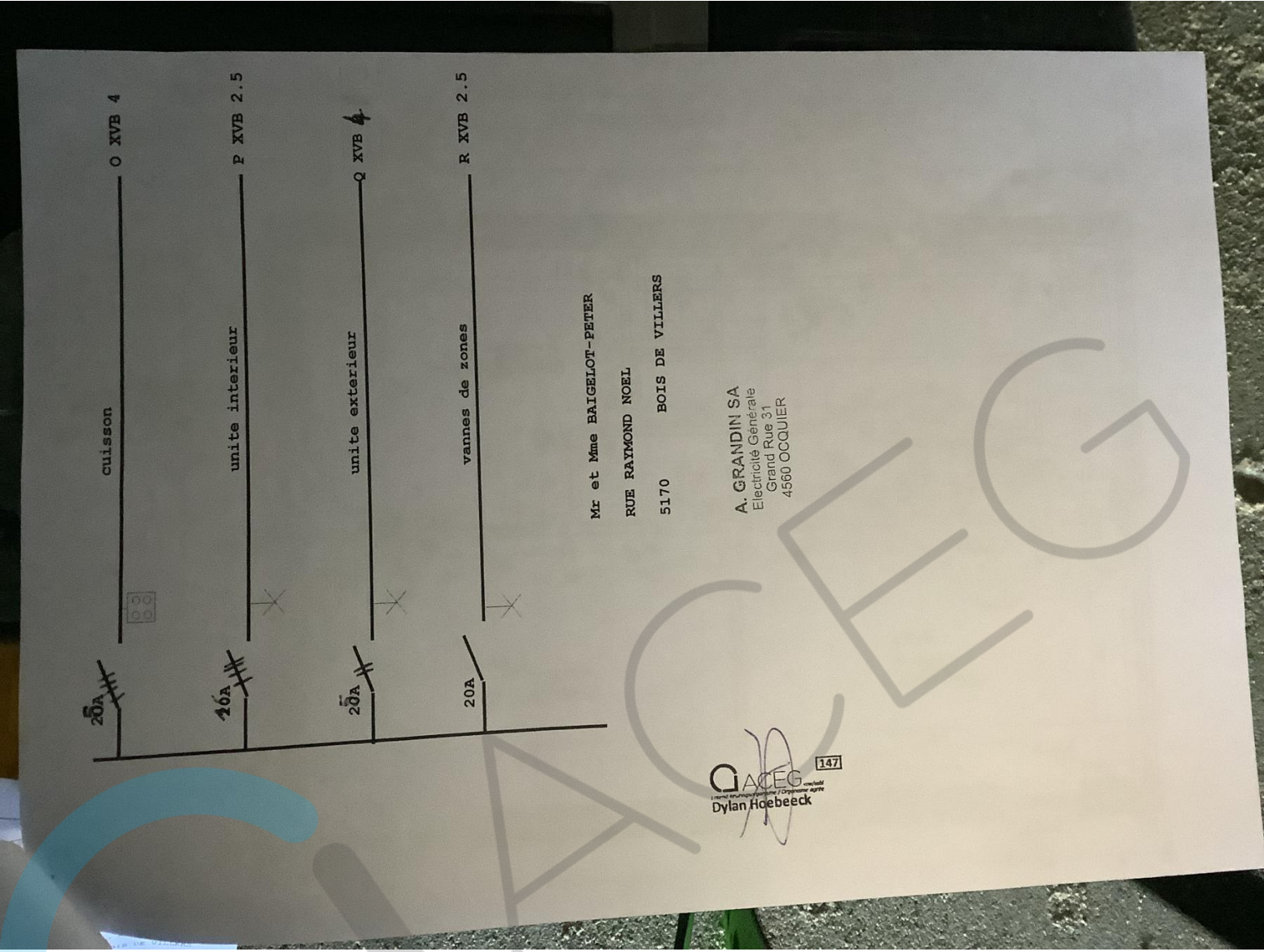


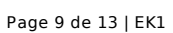


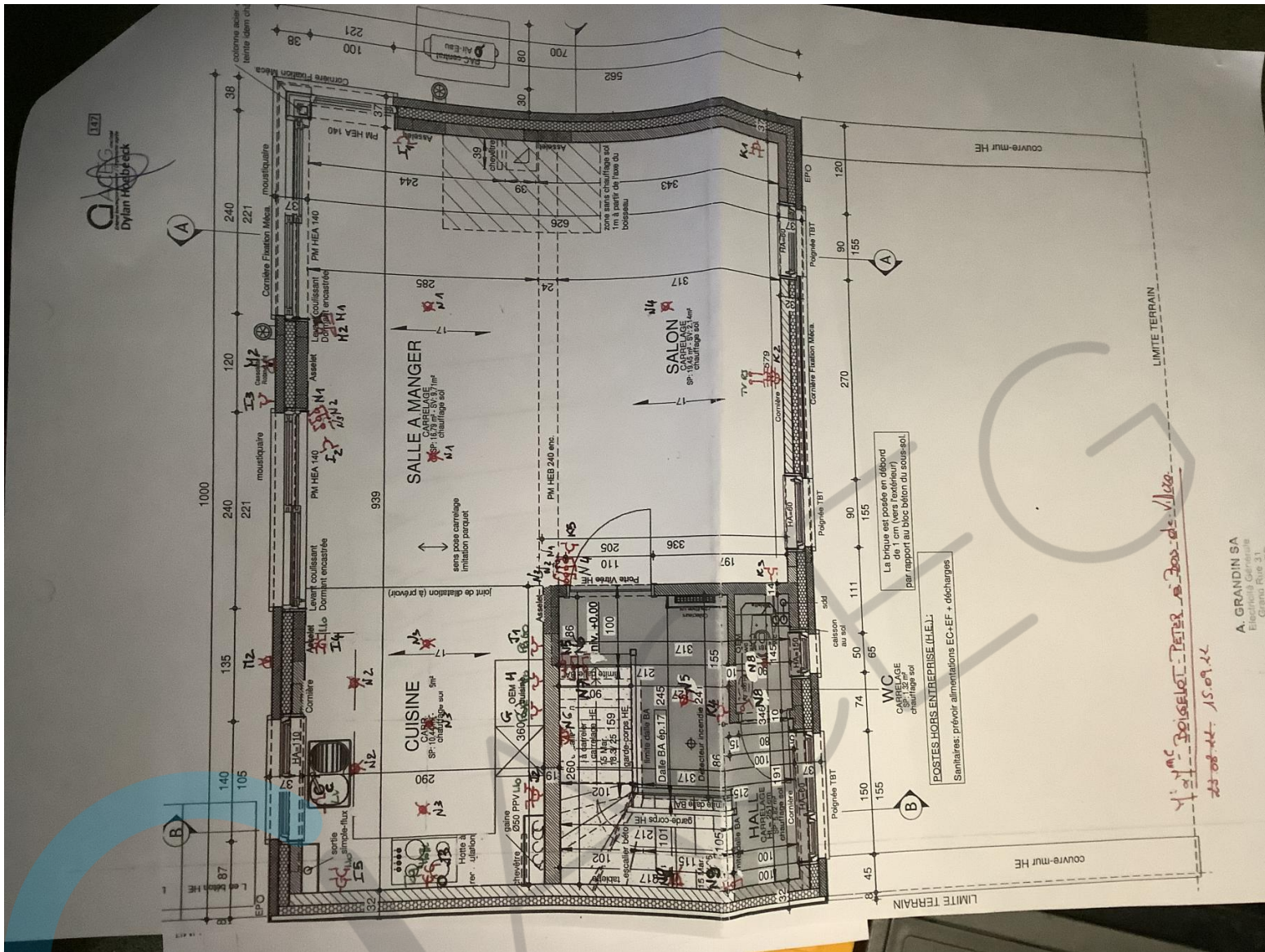






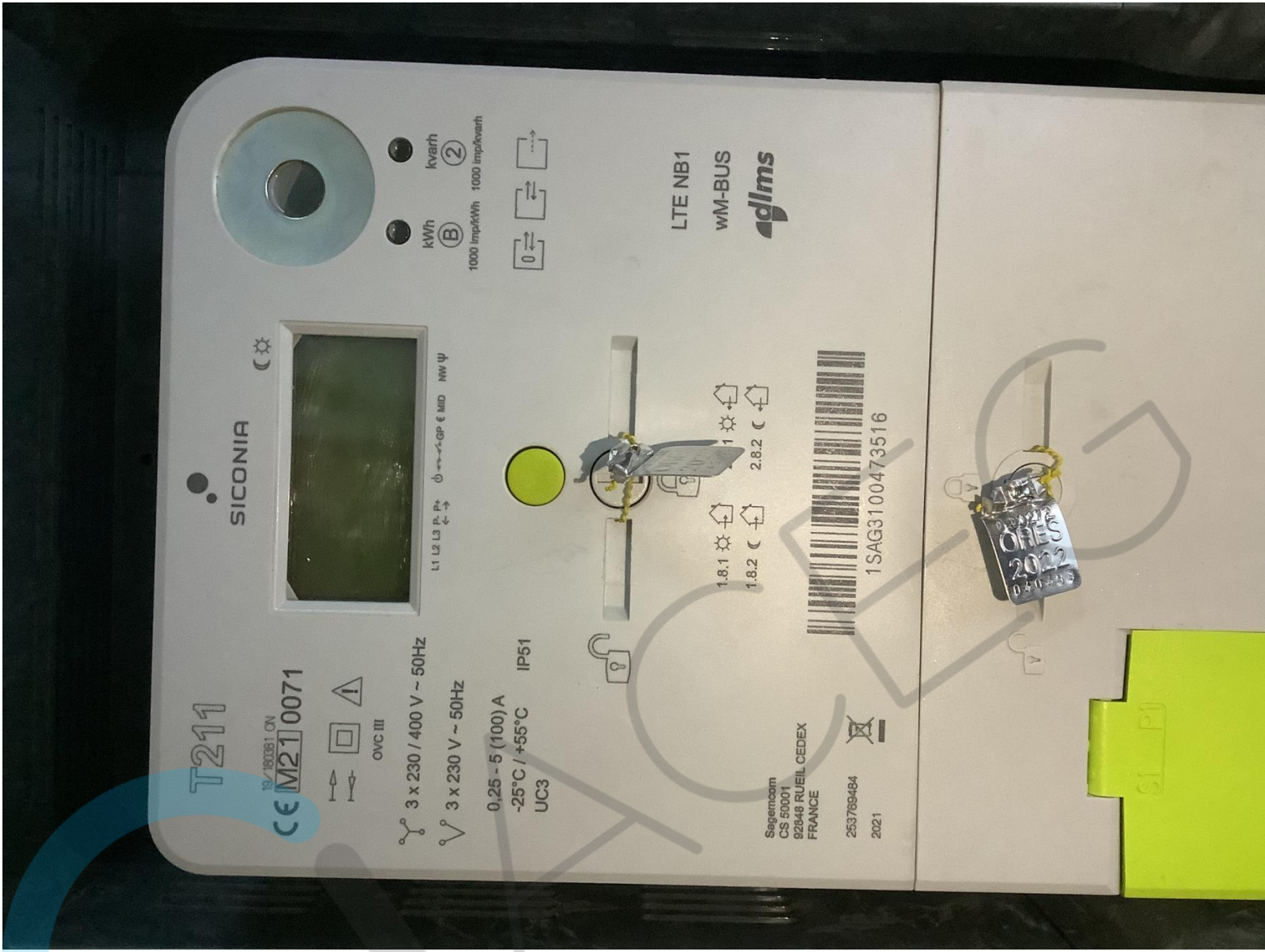




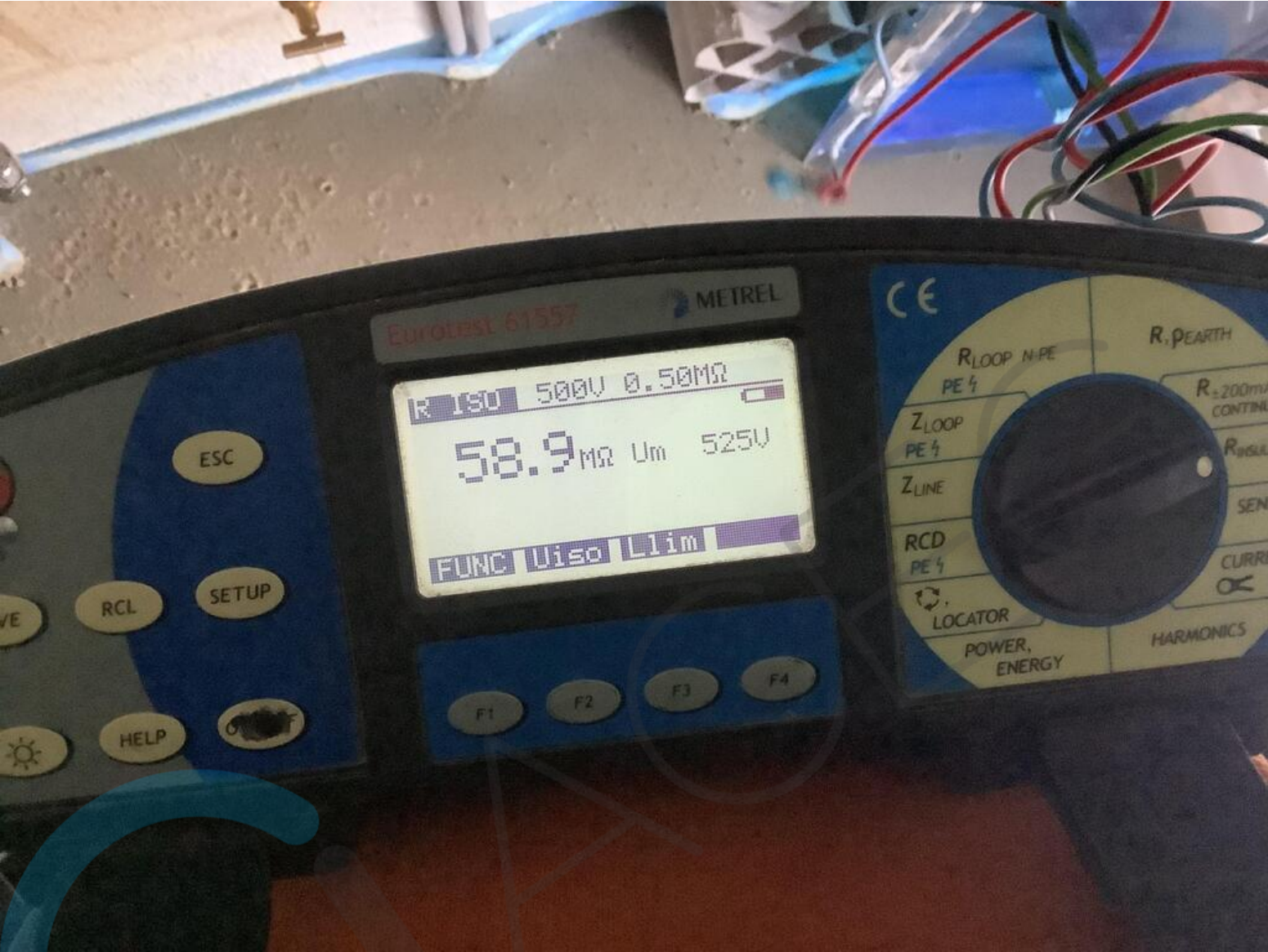


Handwritten notes:
V. M. C. BOISSELOT - P. L. L. - 15.09.22

A. GRANDIN SA
Bâtiments & Génie
Grand Rue 31
Grand Préau MEER

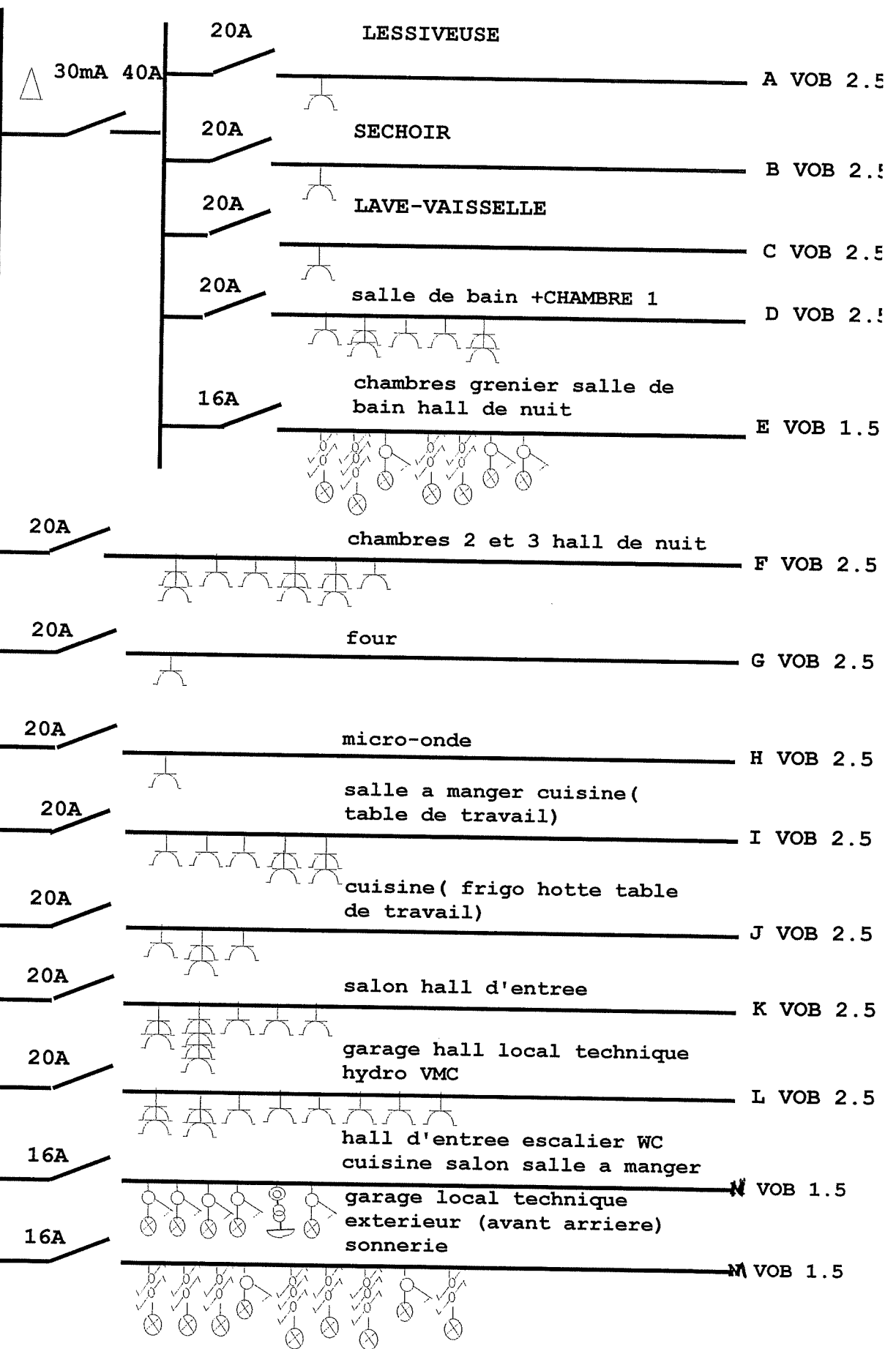






41335

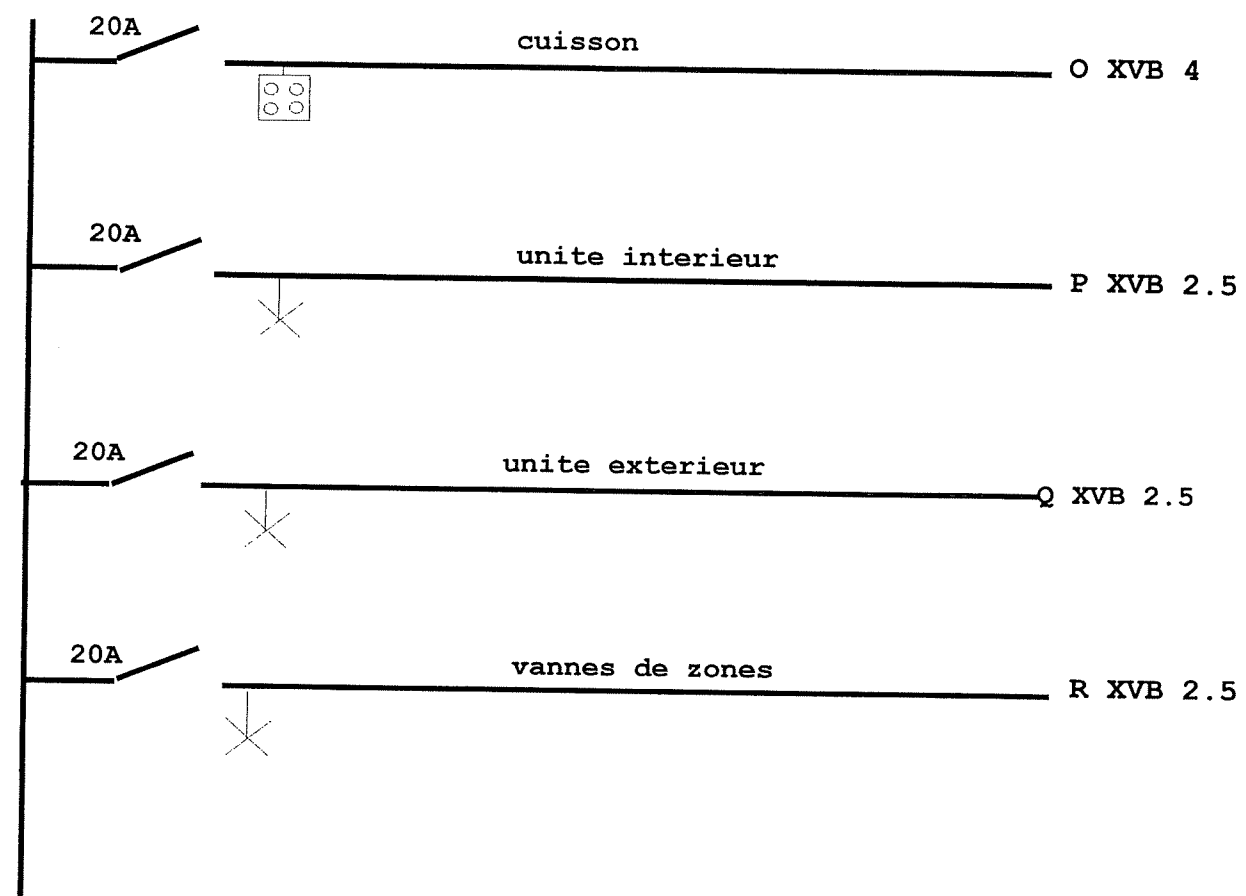
△ 300mA
40A
3X400V +N



RUE RAYMOND NOEL

5170 BOIS DE VILLERS

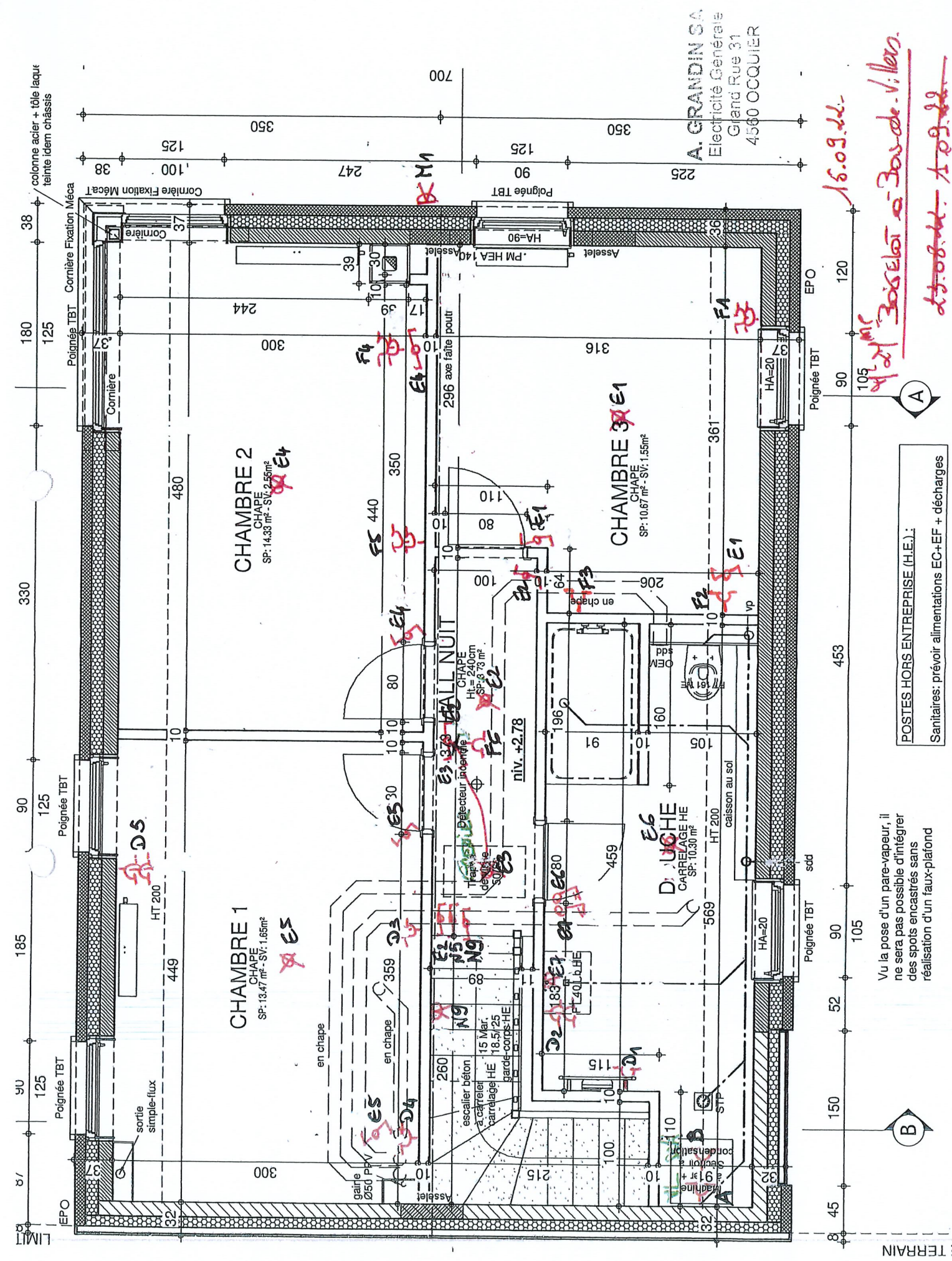
A. GRANDIN SA
Electricité Générale
Grand Rue 31
4560 OCQUILLER



RUE RAYMOND NOEL

5170 BOIS DE VILLERS

A. GRANDIN SA
Electricité Générale
Grand Rue 31
4560 OCQUIER



Vu la pose d'un pare-vapeur, il ne sera pas possible d'intégrer des spots encastrés sans réalisation d'un faux-plafond



POUS-SOL : Egouttage

